

Loi Bachelot

La loi anti-médecins

Demain avec la loi Bachelot :

- L'IGAS pourra faire une descente dans votre cabinet pour effectuer des contrôles
- Les associations de patients pourront vous tester et participer à la répression des refus de soins sans que vous puissiez vous défendre
- Le directeur de la caisse devra vous poursuivre si l'Ordre ne le fait pas en cas de plainte pour refus de soins, car vous aurez désormais toujours tort et serez considéré comme un délinquant !
- Vous paierez une taxe si vous ne télétransmettez pas vos feuilles de soins, pas d'exception pour les visites ! Il faudra casquer !
- Vous paierez pour votre formation, mais c'est l'Etat qui récupérera l'argent
- Vous paierez 3 000 € de taxe Bachelot par an pour continuer à exercer en ville



Le syndicat MG France a inspiré et soutenu cette loi, pour tuer l'exercice libéral et imposer une médecine d'Etat.

Les médecins raquent, la loi matraque La loi Bachelot, c'est :

- L'étatisation de la médecine de ville
- L'encadrement punitif des médecins
- La mort de l'exercice libéral

**Bachelot, Trop, c'est trop !!!!!
Réagissez !!**

**Informez vos confrères
Mobilisez-vous avec la CSMF**



CSMF, le syndicalisme les yeux ouverts

www.csmf.org